

# Plérin. Handicap22 ou la force d'agir ensemble



David Sénécal, directeur de la plateforme ; Adeline Guelfucci, présidente du collectif Handicap22 et Anne-Marie Berthault, trésorière.

**L'auditorium René-Vautier, du centre culturel de Plérin, a accueilli l'assemblée générale de ce collectif d'une vingtaine d'associations du secteur médico-social, créé pour apporter des réponses aux personnes en situation de handicap, qui sont sans solutions adaptées.**

Ce mercredi 10 novembre 2021, l'auditorium René-Vautier, du centre culturel de Plérin, près de Saint-Brieuc, a accueilli l'assemblée générale d'Handicap 22. C'est un collectif d'une vingtaine d'associations du secteur médico-social, créé pour apporter des réponses aux personnes en situation de handicap, qui se retrouvent sans solutions adaptées. Il représente plus de 4 500 emplois dans les Côtes-d'Armor. Pour le directeur de la plateforme, David Sénécal : « **Notre rôle est de favoriser l'émergence de solutions et la coopération des acteurs. C'est une approche qui cherche à associer toutes les composantes du secteur social, sanitaire et médico-social** ».

## Une vision partagée

Ainsi, le territoire a été divisé en sept pôles, avec sept pilotes experts, afin d'évaluer les situations individuelles et mettre en synergie les professionnels. Ils sont au cœur du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (P.C.P.E.). Une plateforme d'accueil temporaire, avec un numéro de téléphone et un site internet à destination des familles, ont été mis en place pendant la crise sanitaire, tél. 02 96 58 25 83. Une plateforme d'offre de répit est en gestation, avec un numéro d'appel national, le 0800 360 360. C'est un dispositif innovant, à destination des aidants en difficulté, sans solution immédiate, qui ne savent pas à qui s'adresser.

## Un appel à mobilisation

Pour la présidente, Adeline Guelfucci : « **Les besoins restent très prégnants. Ils ont pris une dimension particulière avec la crise sanitaire. Si elle a révélé une capacité d'adaptation et de mobilisation des professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social, elle a exacerbé les difficultés de gestion des ressources humaines. Une dégradation du climat social, résultant de l'espoir contrarié suscité par le Ségur, des revalorisations salariales qui ne s'appliquent pas à tous, un manque d'attractivité des métiers et une fuite des professionnels vers des secteurs mieux rémunérés. La situation est alarmante pour les associations, qui peinent à recruter ou trouver des remplaçants. Ces difficultés mettent en péril la qualité de l'accompagnement et leur pérennité** ».

L'assemblée a choisi trois axes stratégiques : veiller à ce que toute personne ait des réponses respectueuses dans ses choix de vie, contribuer à l'amélioration de l'offre d'accompagnement, porter la parole des membres et les soutenir dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire.

Collectif Handicap22, site internet : [www.handicap22.org](http://www.handicap22.org)